

[PRCI dont une agence étrangère est Lead Agency](#)

Pour les projets PRCI en collaboration avec l'Allemagne (DFG) ou la Suisse (FNS), ces agences jouent le rôle de Lead Agency dans le cadre de l'AAPG 2020. Par conséquent, ces projets doivent être soumis auprès de l'agence étrangère dans le cadre de la procédure propre à chacune des agences. Les modalités de soumission **ne sont pas disponibles pour le moment**, elles seront publiées ultérieurement sur cette page.

Aucun enregistrement d'intention de déposer un projet n'est requis auprès de l'ANR en octobre 2019.

Pour ces projets des informations administratives et une copie de la proposition de projet devront être fournies à l'ANR au lendemain du dépôt des dates fixées par nos partenaires, les modalités ne sont pas encore arrêtées.

Attention : ces PRCI sont néanmoins soumis aux règles applicables de l'AAPG 2020 en termes d'éligibilité relatifs à la « limite d'implication » (§B.4.2 et §B.5.2 du Guide de l'AAPG).